



BSV n°39 – 28 novembre 2018

À RETENIR CETTE SEMAINE

CÉRÉALES À PAILLEp2

Stade majoritaire : tallage

Pucerons : Baisse de la pression pucerons en lien avec des conditions climatiques peu favorables à leur activité. Soyez vigilants si un temps clément devait revenir.

Arrêt du réseau BSV pour l'automne.

MAÏSp3

Cartographie du risque pyrale pour la campagne 2019 : un ravageur toujours bien présent

BLÉ TENDRE ET ORGE D'HIVER

1 | Stade

15 parcelles sont cette semaine observées : les stades s'échelonnent toujours entre 1 feuille et début tallage (50% des parcelles).

2 | Réseau de surveillance des pucerons

Observations

Sur les 15 parcelles observées, 10 enregistrent une absence de puceron, 4 indiquent entre 1 et 4% de plantes porteuses et 1 parcelle atteint le seuil indicatif de risque avec 20% de plantes porteuses dans le secteur de Nozay (10).

Seuil indicatif de risque

Plus de 10% des plantes porteuses de *Rhopalosiphum padi* ou si des populations proches du seuil sont présentes plus de 10 jours.

Analyse de risque

Baisse de la pression ces derniers jours, les conditions humides et fraîches n'étant pas favorables à l'activité des pucerons.

Maïs

La gestion de la pyrale pour les cultures de maïs de 2019 passe par la cartographie du risque pyrale à partir du nombre de larves présentes dans les cannes de maïs à l'automne 2018 avant la récolte du maïs.

1 | Protocole d'observation :

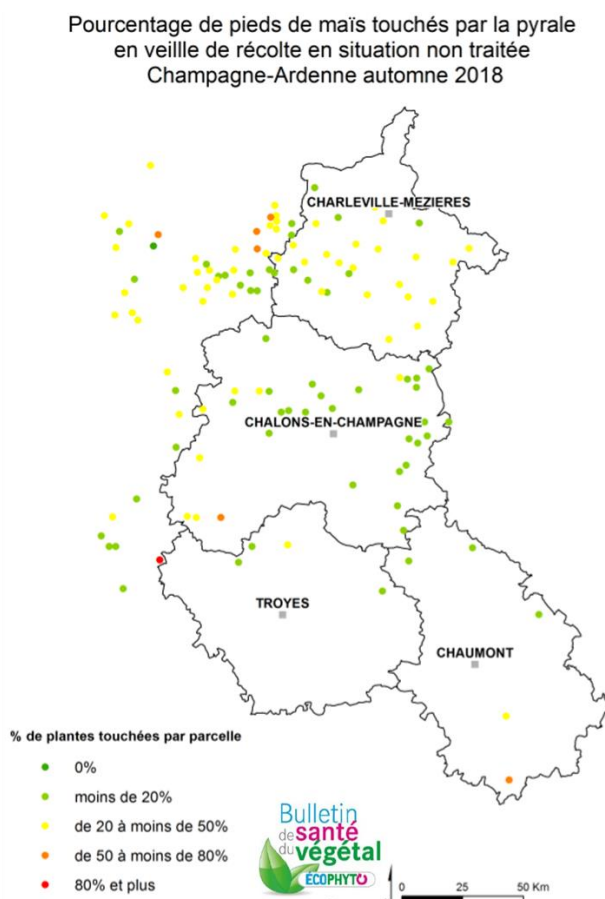
Dans les jours qui précèdent la récolte des maïs, les observateurs font des comptages de plantes présentant un symptôme de présence de pyrale. Ces symptômes sont une casse de la tige, la présence de sciure à l'aisselle d'une feuille, une perforation à l'extrémité de l'épi ou dans la tige...

Le pourcentage de plantes présentant un symptôme est ensuite converti en nombre de larves de pyrale par plante.

2 | Cartes Pyrales - automne 2018

La carte ci-après présente le pourcentage de pieds de maïs touchés par la pyrale en situation non traitée.

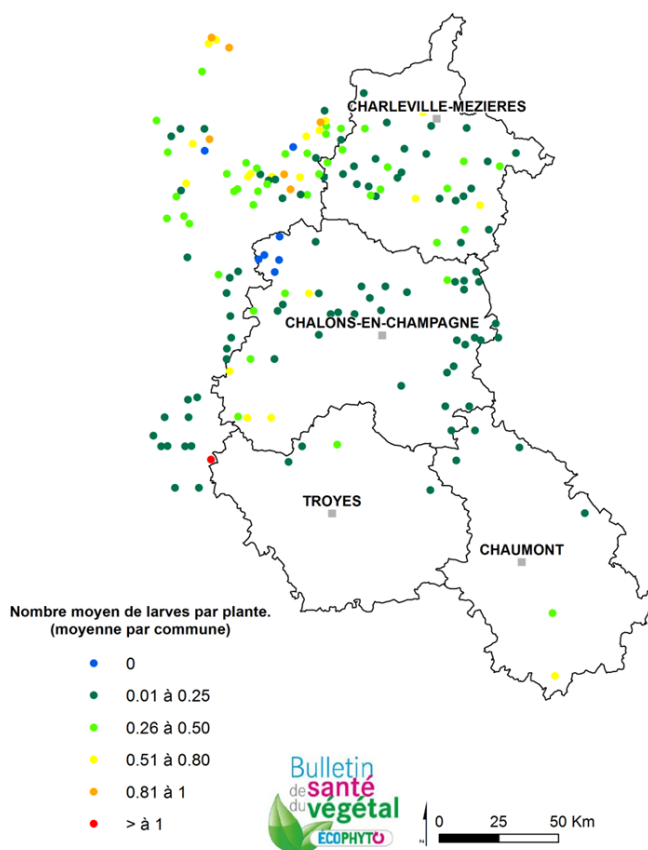
L'analyse des données montre une progression du % de pieds touchés par rapport aux données de l'automne 2017 pour toute la région Champagne-Ardenne.



La 2^{ème} carte ci-après présente la population larvaire à l'automne 2018 exprimée en nombre moyen de larves par plante par parcelle. Plus la population larvaire est importante, plus le risque de présence de pyrales en 2019 est élevé pour les maïs de la parcelle observée et les parcelles voisines, sans préjuger des méthodes prophylactiques qui auraient pu être mises en œuvre durant cet automne/hiver comme le broyage fin des cannes et des bas de tiges de maïs et/ou le labour.

Population larvaire de pyrale du maïs en veille de récolte
toutes situations de contrôle confondues - Champagne-Ardenne
automne 2018

Nombre moyen de larves par plante et par parcelle



Les cartes sont réalisées avec la participation des observateurs du BSV, mais aussi avec la participation active de la Chambre d'Agriculture de la Marne et des coopératives VIVESCIA et ACOLYANCE.

L'analyse des données montre une augmentation de la population larvaire dans les parcelles non traitées par rapport à l'automne 2017 pour toute la région, il en est de même dans les départements voisins. Les conditions climatiques très chaudes et sèches de ce printemps/été ont favorisé le développement de la pyrale. Le nombre moyen de larves par pied sur les parcelles non traitées est de 0.31 (127 parcelles) contre 0.28 (224 parcelles) l'année dernière. Il faut poursuivre l'application des stratégies de lutte agronomique (broyage des cannes et des bas de tiges, labour), biologique (trichogrammes) et chimique contre la pyrale.

3 | Rappel des zones de risque pyrale

Les zones à « risque élevé » sont celles où l'on a observé à l'automne 2018 avant récolte, des populations larvaires supérieures à 0,8 larve par pied en moyenne. Dans ce cas, les parcelles en maïs en 2019 proches de la parcelle du comptage sont en zone à risque élevé et nécessitent une forte vigilance.

Si les comptages larvaires se situent entre 0,5 à 0,8 larve par pied, les parcelles en maïs en 2019 proches du comptage sont en zone à risque moyen. S'il y a eu broyage des cannes et labour après récolte, la destruction des larves sera importante et les parcelles 2019 proches du comptage seront moins concernées par un risque d'attaque de la pyrale. Par contre, si les cannes ont été laissées en surface, la conservation des larves est maximale et le risque de présence de l'insecte devient important.

En dessous d'un comptage à 0,5 larve par pied, le risque de présence de l'insecte et donc de dégâts pour un maïs implanté en 2019 dans cette zone, est jugé plus faible.

En résumé : la pression pyrale en 2018 et donc le risque à priori pour la campagne 2019 semble en légère augmentation. Le nombre moyen de larves par pied sur les parcelles non traitées est de 0.31 contre 0.28 l'année dernière.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONCA – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Champagne-Ardenne, ITB et Terres Inovia.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

Coordination et renseignements :

Karim BENREDJEM, Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.